

Image not found or type unknown



Un demande de rapatriement après fin de contrat

Par **meli67**, le **15/03/2014** à **04:36**

Bonjour ,j'ai signer un contrat d'engagement or métropole au sein de l'armée .Arriver en métropole toujours avec l'armée ,cela fait 1 an que j'ai fin mon contrat .Ai-je toujours le droit de bénéficier d'un droit a rapatriement pour retourner chez moi même si j'ai pas fait la demande avant de quitter l'institut?